

Forum

du FGDR-UMOA



THÈME :

***La garantie des dépôts,
un mécanisme clé de la stabilité
financière dans l'UMOA***

08 | AVRIL
2025



HÔTEL AZALAÏ - DAKAR



FGDR-UMOA
FONDS DE GARANTIE DES DÉPÔTS ET DE RÉSOLUTION DANS L'UMOA

SOMMAIRE

L'Assurance-dépôts en bref.....P3

Présentation du FGDR-UMOA **Page 4**

Objectifs du FGDR-UMOA.....P5

Missions du FGDR-UMOA.....P5

Composition du Conseil d'AdministrationP6

Adhésion à l'Association Internationale des Assureurs-Dépôts
(IADI).....P7

Le Forum du FGDR-UMOA **Page 8**

Objectifs de l'événementP8

Participants.....P9

Thématiques.....P10

Programme de la journée.....P11

Panélistes.....P12

L'Assurance-dépôts en bref

L'assurance-dépôts est un mécanisme mis en place pour protéger les épargnants contre les risques de faillite des institutions financières. Elle garantit le remboursement des fonds déposés par les clients dans les banques ou autres établissements agréés, dans la limite d'un plafond fixé par la réglementation. Ce dispositif vise à renforcer la confiance des déposants dans le système bancaire et à assurer la stabilité du secteur financier.

Principes et Fonctionnement

L'assurance de dépôts repose sur un fonds de garantie, alimenté par des contributions des établissements financiers participants, appelés adhérents. En cas de défaillance d'un établissement adhérent, ce fonds est utilisé pour indemniser les déposants, selon les modalités et plafonds définis par la réglementation en vigueur. Les sommes couvertes varient en fonction du pays et du cadre juridique applicable. Les dépôts éligibles à cette garantie incluent généralement les comptes courants, les comptes d'épargne et certains comptes à terme. Cependant, certains types de dépôts peuvent être exclus, comme ceux des grandes entreprises ou des institutions financières elles-mêmes.

Rôle et Importance

L'assurance de dépôts joue un rôle clé dans le maintien de la stabilité financière. Elle prévient les retraits massifs de liquidités en période de crise, qui pourraient fragiliser davantage les banques et entraîner des faillites en cascade.

Elle contribue également à renforcer la discipline du marché en incitant les établissements financiers à adopter des pratiques de gestion prudente des risques.

Enfin, ce mécanisme protège les déposants individuels et les petites entreprises contre les conséquences d'une défaillance bancaire, garantissant ainsi un niveau minimal de sécurité financière.

Toutefois, il ne couvre pas les pertes liées aux fluctuations des marchés ou aux investissements à risque, qui relèvent d'autres formes de protection financière.

Présentation du FGDR-UMOA

Le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution dans l'UMOA (FGDR-UMOA) est une Institution communautaire à caractère économique et financier qui a été créée par Décision du Gouverneur de la BCEAO N°88- 03-2014 du 21 mars 2014. Cette décision fait suite à celle N°CM/UMOA/017/09/2012 du Conseil des Ministres de l'UMOA l'autorisant à mettre en place un système de protection des dépôts des institutions financières de l'UMOA.

Établi au Sénégal depuis sa création, le FGDR-UMOA couvre l'ensemble des pays membres de l'Union (Bénin,

Burkina, Côte-d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo).

Le Fonds est constitué d'un mécanisme de garantie des dépôts comprenant un guichet pour les Établissements de Crédit, un guichet pour les Systèmes Financiers Décentralisés. Il comprend également un dispositif de financement des actions de prévention et de résolution bancaire.

Au 31 décembre 2024, le FGDR-UMOA compte **245 adhérents** dont **136 Établissements de Crédit** et **109 Institutions de Microfinance** répartis dans les **8 pays** de l'Union.



245
Adhérents



136
Établissements
de crédit



109
Institutions de
Microfinance



08
Pays

Objectifs du FGDR-UMOA

- Protéger les petits déposants contre la perte de leur épargne en cas de cessation de paiement d'un Établissement de crédit ou d'une Institution de Microfinance adhérent ;
- Contribuer à la mise en œuvre des mesures de Résolution des crises bancaires décidées par le Collège de Résolution de la Commission Bancaire de l'UMOA ;
- Participer à la préservation de la stabilité des secteurs bancaire et de la microfinance dans l'Union ;
- Contribuer à la promotion de la culture financière dans les États membres de l'UMOA.



Missions du FGDR-UMOA

- Indemniser les déposants en cas d'indisponibilité de leurs avoirs, dans la limite des plafonds définis par le Conseil des Ministres de l'UMOA ;
- Financer les interventions préventives et de Résolution à la demande du Collège de résolution de la Commission bancaire ;
- Assurer, en partenariat avec d'autres acteurs concernés, la conduite d'actions en faveur de la promotion de la culture financière dans les Etats membres de l'UMOA.

Composition du Conseil d'Administration



FGDR-UMOA

FONDS DE GARANTIE DES DEPOTS ET DE RESOLUTION DANS L'UMOA

**Président
Gouverneur de la BCEAO**

02

Représentants des APBEF

01

Représentants des APSFD

02

Représentants des Etats



Le FGDR-UMOA est membre de l'Association Internationale des Assureurs-dépôts (International Association of Deposit Insurers - IADI) depuis septembre 2017.

L'IADI est un organisme international qui édicte les standards en matière d'assurance-dépôts. Il est le principal forum où les assureurs-dépôts du monde se rencontrent pour partager leurs connaissances et leur expertise.

L'objectif de l'IADI est de renforcer l'efficacité des systèmes d'assurance-dépôts dans le monde et de contribuer à la stabilité des systèmes financiers notamment par :

- La coopération, la coordination et l'échange d'informations entre les membres de l'Association et les autres participants au filet de sécurité financière sur les expériences, les pratiques et les techniques relatives à des systèmes efficaces d'assurance des dépôts ;
- L'accompagnement à la mise en place de systèmes d'assurance-dépôts efficaces en élaborant des politiques et des normes efficaces en matière de systèmes d'assurance-dépôts qui tiennent compte de la diversité des systèmes financiers et des réalités dans les administrations ;
- Le recueil, l'analyse des données et la recherche pour appuyer le bon fonctionnement des systèmes d'assurance-dépôts et éclairer l'élaboration de politiques efficaces ;
- La promotion de la mise en place de systèmes efficaces d'assurance-dépôts en suivant et en évaluant leur adoption dans les juridictions des Membres et en facilitant l'assistance technique, le renforcement des capacités et la formation des membres ;
- La sensibilisation des parties prenantes au rôle clé des systèmes d'assurance-dépôts dans le maintien de la stabilité financière.

“**L**e Forum du FGDR-UMOA” dont la première édition se tient le 8 avril 2025 à Dakar au Sénégal, est un événement majeur sous-régional. Rendez-vous incontournable de tous les acteurs des secteurs bancaire et de la microfinance dans l’UMOA, ce forum est conçu pour être un cadre privilégié d’échanges notamment sur les problématiques liées aux activités du FGDR-UMOA en matière d’Assurance-dépôts et qui revêtent un intérêt particulier pour ses adhérents que sont les Établissements de Crédit et les Institutions de Microfinance.

En collaboration avec les autres acteurs du filet de sécurité financière dans l’UMOA notamment la Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest (BCEAO) et le Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l’UMOA (SGCB-UMOA), cet événement régional traitera à chaque édition, une thématique centrale et des sujets d’intérêt commun qui permettront progressivement, dans une belle intelligence collective, de renforcer la stabilité financière dans les Etats membres de l’Union. Le thème de cette première édition est “La garantie des dépôts, un mécanisme-clé de la stabilité financière dans l’UMOA”.

Objectifs de l’événement

- Créer et institutionnaliser un cadre d’échanges entre les différents acteurs de l’Assurance-dépôts dans l’UMOA ;
- Débattre d’enjeux fondamentaux sur l’avenir de l’assurance-dépôts au sein de l’UMOA ;
- Sensibiliser les adhérents sur différentes problématiques liées à l’assurance-dépôts ;
- Renforcer la compréhension des différentes parties prenantes de leurs rôles dans le dispositif ;
- Renforcer la proximité et développer des relations de confiance entre les différents acteurs ;
- Installer une démarche inclusive et participative concernant les réformes à impulser ;
- Renforcer la collaboration entre les différents acteurs.

Participants

Le Forum du FGDR-UMOA s'adresse d'abord aux établissements adhérents au Fonds, à savoir les Établissements de Crédit et les Institutions de Microfinance et il bénéficie à cet effet, de l'appui des autorités monétaire de l'Union. Outre ces établissements, des partenaires privilégiés prennent également part à cet événement. Il s'agit notamment de :

- La Fédération des Associations Professionnelles des Banques et Établissements;
- La Fédération des Associations Professionnelles des Systèmes Financiers Décentralisés de l'UEMOA (FAPSFU-UEMOA);
- Les Associations Professionnelles des Banques et Établissements Financiers (APBEF) et Associations Professionnelles des Systèmes Financiers Décentralisés (APSFU) ;
- La BCEAO ;
- La Commission Bancaire de l'UEMOA ;
- Les Ministères des Finances des pays membres de l'Union ;
- La Banque mondiale ;
- L'Association Internationale des Assureurs-dépôts (IADI) et les juridictions soeurs de son Comité Afrique : Société de Gestion des Fonds de Garantie du Maroc (SGFC), Ghana Deposit Protection Corporation (GDPC), Fonds de Garantie des Dépôts en Afrique Centrale (FOGADAC) .



Thématiques

Trois thématiques seront abordées durant la journée

1 Rôle des acteurs du Filet de Sécurité Financière

il s'agit de passer en revue le dispositif du filet de sécurité financière de façon générale, mais celui de l'UMOA en particulier. Les discussions viseront à montrer comment le FGDR-UMOA contribue au renforcement de la stabilité financière en synergie avec les autres acteurs (BCEAO/COMMISSION BANCAIRE et les ETATS membres) .

2 Dispositif de financement de la protection des dépôts

conformément au Principe Fondamental N°9 de l'IADI portant sur la source et l'utilisation des ressources d'une assurance des dépôts, l'organisme d'assurance des dépôts doit disposer de ressources financières facilement disponibles, et de tous les mécanismes de financement nécessaires pour assurer l'indemnisation rapide des déposants, y compris des dispositifs de financement d'urgence. Le coût de l'assurance des dépôts doit être supporté par les institutions membres. Cette thématique permettra de montrer comment l'efficacité opérationnelle d'un assureur des dépôts est tributaire de sa capacité à se doter de ressources financières lui permettant d'indemniser rapidement les déposants, car il en va de la confiance des déposants dans le système financier, de la crédibilité de l'institution en charge de la garantie des dépôts, mais surtout de la stabilité financière.

3 Gestion de crises et indemnisation des dépôts

les turbulences financières peuvent survenir de manière inattendue, se propager rapidement et donner lieu à une crise qui engendrerait des coûts substantiels. Pour se préparer et gérer efficacement une crise, l'assureur des dépôts devrait disposer d'un ensemble de systèmes et de procédures permettant une détection précoce et une indemnisation rapide des déposants en cas de cessation de paiement d'un établissement. L'objectif de cette thématique est de mettre en exergue la nécessité pour un assureur des dépôts, de se préparer à une crise en mettant en place des outils tels que les plans de contingence et de gestion des crises dans le cadre d'une intervention préventive, d'une résolution ou d'une indemnisation. L'accent sera également mis sur la qualité et l'actualisation des données sur les dépôts éligibles à la couverture du Fonds, qui sont fournies par les Adhérents.



08 AVRIL 2025 Dakar, Sénégal

1^{ère} édition du FORUM DU FGDR-UMOA

Thème : "La Garantie des dépôts, un mécanisme clé de la stabilité financière dans l'UMOA"

Cérémonie d'ouverture

08:30 – 09:00

Mise en place / Enregistrement

09:00 – 09:10

Mot de bienvenue

Mme Patricia ANOMA,
Directeur du FGDR-UMOA

09:10 – 09:25

Mot d'ouverture

Mme Eva HUPKES,
Secrétaire Exécutif de l'IADI

09:25 – 09:40

Allocation de

M. Le Gouverneur de la BCEAO,
Président du Conseil d'Administra-
tion du FGDR-UMOA

09:40 – 10:00

Allocation officielle d'ouverture

de M. Cheick DIBA,
Ministre des Finances et du Budget
du Sénégal

TRAVAUX

10:30 – 11:00

Conférence inaugurale

Mme Patricia ANOMA
(FGDR-UMOA)

11:00 – 12:00

Panel 1 : Les rôles respectifs des acteurs du
filet de stabilité financière

Panélistes :

Mme Yaye Aminata Seck MBOW, Direc-
teur Général de la Stabilité Financière et
du Financement des Économies, BCEAO
/ M. Zakarya KEITAConseiller Technique
du Ministre des Finances et du Budget de
la république de Côte d'Ivoire / M. Antoine
TRAORE, SGCB-UMOA / Mme Patricia
ANOMA, Directeur, FGDR-UMOA

Modérateur : M. Adama WADE, Directeur
de Publication, Financial Afrik

12:00 – 13:00

Panel 2 : Le dispositif de financement de la protection
des dépôts

Panélistes : M. Mazen BOURI, Banque Mondiale/
M. Guy-Martial AWONA, Président - FAPBEF / M.
Souleymane SARR, Directeur Général ACEP Sénégal –
FAPSPD / M. Koffi MBOUMBA, Secrétaire Permanent,
FOGADAC

Modérateur : Mme Pearl ESUA-MENSAH, Expert en
Finance Stratégique – Ancien Directeur Général de
Ghana Deposit Protection Corporation (GDPC)



12:30 – 14:30

Déjeuner

14:30 – 15:30

Panel 3 : La gestion des crises et l'indemnisation des
déposants

Panélistes : M. Mohamed MAHRAOUI, Société Maro-
caine de Gestion des Fonds de Garantie des Dépôts
Bancaires (SGFG), Maroc / M. Bello HASSAN, Directeur
Général, Nigeria Deposit Insurance Corporation (NDIC),
Nigeria/ Mme Pearl ESUA-MENSAH, Expert en Finance
Stratégique et en Assurance-Dépôts

Modérateur : M. Antoine TRAORE, Secrétaire Général,
Secrétariat Général de la Commission Bancaire de
l'UMOA

15:30 – 16:00

Présentation et validation de la
synthèse des travaux



16:00 – 16:15

Pause

Cérémonie de clôture

16:15 – 17:00

Restitution de la synthèse destravaux du Forum,
Mme Patricia ANOMA, Directeur du FGDR-UMOA

Allocation de clôture de M. Le Gouverneur de la
BCEAO, Président du Conseil d'Administration du
FGDR-UMOA

Les thématiques abordées tout au long de l'événement sont animées par des experts régionaux exerçant au sein des organes de régulation ou de supervision de l'UMOA (BCEAO, SGCB-UMOA), par la Direction du Fonds et par des experts internationaux provenant de juridictions sœurs ou de l'Association Internationale des Assureurs-dépôts (IADI).

Mme Eva HÜPKES

Secrétaire Générale - IADI



Madame Hüpkes est la Secrétaire Générale de l'Association Internationale des Assureurs-Dépôts (IADI) depuis août 2023.

Avant de rejoindre l'IADI, elle était Responsable des Politiques de Réglementation et de Supervision au Conseil de Stabilité Financière (CSF).

De 1999 à 2009, elle a occupé des postes à l'Autorité Fédérale de Surveil-

lance des marchés financiers (FINMA) qui a précédé son passage en qualité de membre de la Commission Fédérale des Banques.

De 1997 à 1999, elle a travaillé au Fonds Monétaire International.

Mme HUPKES est membre du barreau de New York. Elle a étudié le droit et les relations internationales à l'Université de Passau, à l'Université de Genève, à l'Institut de hautes études internationales et de droit de Genève, à l'Université de Georgetown et à l'Université de Berne, où elle a obtenu son Doctorat en droit.

Elle est membre du Comité de Droit Monétaire International de l'Association de droit international et est chargée de cours en réglementation financière internationale à l'Université de Zurich.

M. Adama WADE

Directeur de Publication - Financial Afrik



Adama Wade est un journaliste économique reconnu, spécialiste des questions financières africaines. Co-fondateur et directeur de publication du média panafricain Financial Afrik, il s'est imposé comme une figure incontournable de l'information stratégique liée à la finance, la banque, les mar-

chés, et les politiques économiques en Afrique.

Fort de plus de 20 ans d'expérience, Adama Wade a su bâtir un réseau influent de décideurs, d'experts et d'institutions, contribuant à renforcer la visibilité des dynamiques économiques du continent.

Auteur et conférencier, engagé dans la promotion d'une Afrique connectée aux grands enjeux de la finance mondiale, il est diplômé Capitaine au Long Cours de l'Institut Supérieur des Etudes Maritimes de Casablanca (ISEM) et titulaire d'un Master en Communication des Organisations de ISM-IAE Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et Com Sup Casablanca.

Adama Wade est lauréat du Prix Lorenzo Natali de l'Union Européenne suite à une série d'enquêtes sur la filière cacao en Côte d'Ivoire.

M. Antoine TRAORE

Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'UMOA - SGCB UMOA

Monsieur Antoine TRAORE assume la fonction de Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) depuis le 2 janvier 2020. Il est également Conseiller du Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

Monsieur TRAORE a précédemment occupé, entre 2014 et 2020, les fonctions de Secrétaire Général Adjoint de la Commission Bancaire, de Conseiller du Directeur Général de la Stabilité Financière et de l'Inclusion Financière ainsi que de Directeur des Activités Bancaires et du Financement des Economies au Siège de la BCEAO.



Monsieur TRAORE a une très riche expérience, de plus de 30 ans, dans les domaines de la stabilité financière, de la résolution des crises bancaires, du financement des économies, de la régle-

mentation et de la supervision bancaire des établissements de crédit ainsi que des institutions de microfinance. Il est notamment titulaire d'un diplôme d'Ingénieur Statisticien Economiste.

Mme. Patricia ANOMA

Directeur du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution dans l'UMOA (FGDR-UMOA)



Madame Patricia ANOMA est Directeur du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution dans l'UMOA (FGDR-UMOA), l'assureur-dépôts de l'Union Monétaire Ouest-Africaine

(UMOA), depuis octobre 2023. Elle cumule aujourd'hui plus de 35 ans d'expérience professionnelle.

Avant de rejoindre le Fonds, Mme ANOMA a occupé des postes de Direction, de Direction Générale, et d'Administrateur dans l'agro-industrie et dans les services financiers (banque, assurance, crédit-bail, gestion d'actifs). Elle a également créé, et dirigé un cabinet de Conseils en Management Stratégique, Organisationnel et Financier pour les entreprises, intervenant aussi pour les institutions financières de développement en qualité d'Expert en Gouvernance d'Entreprise et en développement du secteur financier. Mme ANOMA bénéficie par ailleurs d'une solide expérience du secteur public ayant assumé des fonctions de Conseiller auprès d'Autorités en Afrique de l'Ouest (gouvernement et organisations régionales).

Mme ANOMA est titulaire d'un Master of Business Administration - MBA (spécialisation Finance) de la CASS Business School de Londres, au Royaume-Uni, et d'un Diplôme d'Etudes Supérieures Commerciales, Administratives et Financières - DES-CAF (Option : Finance) de la NEOMA Business School de Rouen, en France.

Elle est également titulaire du prestigieux Certificat du Commonwealth en Gouvernance d'Entreprise.

Mme Aminata SECK MBOW

Directeur Général de la Stabilité Financière et du Financement des Economies - BCEAO

Madame MBOW est Directeur Général de la Stabilité Financière et du Financement des Économies à la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Forte de vingt années d'expérience dans les secteurs bancaire et financier, elle a gravi les échelons au sein de la BCEAO, où elle a occupé successivement les fonctions de Fondée de pouvoirs, de Chef de Service, d'Adjoint au Directeur et de Directeur

Experte en régulation et supervision bancaire et financière, Madame MBOW a joué un rôle central dans la modernisation du cadre prudentiel de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA). Elle a notamment coordonné les travaux du Projet Bâle II/Bâle III, assurant l'alignement du dispositif régional avec les standards internationaux.

Elle a également contribué à l'élaboration de textes majeurs, tels que la Convention régissant la Commission Bancaire de l'UMOA, la Loi bancaire et celle relative à la microfinance.

Son expertise couvre également les domaines de la conformité et de l'innovation financière. Elle a piloté des réformes clés telles que la loi contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes, ainsi que le cadre réglementaire des Fintech de paiement. Elle a dirigé les travaux du Programme d'Évaluation du Secteur Financier (PESF) de l'UMOA, mené par le FMI et la Banque Mondiale en 2021-2022. Elle préside par ailleurs le Comité de Politique Climat de la BCEAO.

Avant de rejoindre la BCEAO en 2013, Madame MBOW a exercé au Canada, au sein de la Banque Nationale du Canada comme Analyste Senior en ges-



tion des risques, puis à l'Autorité des Marchés Financiers du Québec comme Spécialiste en supervision des institutions financières.

Diplômée en Finance (bachelor et MBA) de l'Université Laval au Canada, elle y a figuré au tableau d'honneur pour l'excellence de ses résultats. Elle est également titulaire de la prestigieuse certification Chartered Financial Analyst (CFA).

Parallèlement à sa carrière, Madame MBOW est une ancienne sportive de haut niveau. Championne du Monde Juniors de Karaté en 1996, double championne d'Afrique Seniors Aen 1997, elle a été élue Lion d'Or (meilleur sportif du Sénégal) en 1998, puis consacrée meilleure karatéka des cinquante dernières années du Sénégal en 2010.

M. Zakarya KEITA

Conseiller Technique du Ministre des Finances et du Budget de la République de Côte d'Ivoire



Monsieur KEITA a précédemment occupé la fonction de Directeur des Etudes Stratégiques, de Développement et des Projets (DESDP) à la Direction Générale de l'Economie (DGE) au Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) sur la période 2016-2023.

Monsieur KEITA a débuté sa carrière professionnelle en 2014 en qualité d'Enseignant-Chercheur à l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences Economiques et de Gestion de l'UFHB de Cocody, et a ensuite rejoint le Ministère de l'Economie et des Finances en septembre 2016.

Monsieur KEITA Zakarya est Conseiller Technique du Ministre des Finances et du Budget de la République de Côte d'Ivoire. Il est membre du Comité de Stabilité Financière dans l'Union Monétaire Ouest Africaine (CSF-UMOA) depuis 2019, et Maître-Assistant à l'Université Félix Houphouët Boigny (UFHB) de Cocody à Abidjan.

A ce titre, il a une expérience dans l'analyse des questions relatives notamment à, la stabilité financière, la conjoncture économique, le capital humain.

Il est titulaire d'une Thèse unique de Doctorat en macroéconomie appliquée de l'UFHB.

Mme Pearl ESUA-MENSAH

Experte en finance stratégique

Madame Esua-Mensah est une éminente professionnelle de la finance stratégique et une dirigeante d'entreprise chevronnée, forte de plus de 25 ans d'expérience dans de nombreux secteurs, notamment celui de la banque et la finance, des technologies de l'information et des médias.

Ses compétences couvrent les domaines de la finance, la transformation d'entreprises, les fusion et acquisitions ; la levée de fonds, la restructuration d'entreprises; la planification et l'exécution stratégiques; la gestion des projets et le développement



de systèmes opérationnels. Madame Esua-Mensah a été la première Directrice Générale de la Société Ghanéenne de Protection des Dépôts (GDPC) de novembre 2019 à février 2025. Elle a ainsi réussi à établir et à renforcer l'organisation, contribuant significativement au cadre de Stabilité Financière du Ghana. Elle a également siégé au Conseil de Stabilité Financière du Ghana, jouant un rôle essentiel dans les initiatives nationales de politique financière. Ses précédents postes incluent ceux de Fondatrice et de consultante gestionnaire du cabinet Feniks Ltd., un cabinet de conseil en stratégie d'entreprise ; de Directrice Générale du groupe Media General Ltd., un conglomérat médiatique ghanéen de premier plan (septembre 2017-septembre 2018); et de Directrice Générale Adjointe de l'UT Bank Ghana jusqu'en juin 2015.

Au niveau international, Madame Esua-Mensah a occupé des postes de haut niveau des fonctions financières, notamment ceux de comptable financière groupe pour Parity Group PLC et de comptable de reporting groupe pour Kantar Group au Royaume-Uni. Elle possède une vaste expérience au

sein de conseils d'administration, ayant notamment présidé le conseil d'administration de l'Université Ashesi, celui d'UT Life Insurance et celui d'Invest in Africa au Ghana. Elle est également cofondatrice et ancienne présidente de l'Executive Women Network, une organisation à but non lucratif influente qui se consacre à l'autonomisation et au développement des femmes cadres et entrepreneures, et siège au comité exécutif du Forum international des femmes.

Madame Esua-Mensah soutient activement de nombreuses initiatives d'autonomisation des jeunes et propose un accompagnement aux jeunes professionnels.

Parmi ses actions philanthropiques, la Fondation JBA, une organisation non gouvernementale chrétienne qui vient en aide aux femmes et aux enfants ayant besoin d'un soutien physique et émotionnel.

Titulaire d'une licence en Administration des Affaires de l'Université du Ghana à Legon et d'un MBA de la Manchester Business School. Elle est membre de l'Association of Chartered Certified Accountants (FCCA).

Monsieur Guy-Martial AWONA

Président de la Fédération des Associations Professionnelles des Banques et Établissements Financiers (FAPBEF), Directeur Général - Orabank Togo



Monsieur Guy-Martial AWONA, Directeur Général d'Orabank Togo, bénéficie de plus de 20 ans d'expérience dans plusieurs institutions bancaires en Afrique.

Il commence sa carrière comme relationship Manager, Analyste, puis Directeur des Risques dans les groupes Citibank, Société Générale et Ecobank au Cameroun et au Tchad. Depuis 15 ans, il occupe les fonctions de Direction Générale dans plusieurs banques parmi lesquelles :

- Ecobank au Cameroun, au Cap Vert et à Sao Tomé et principe ;
- Banque Atlantique au Togo puis à la holding du groupe (ABI) en Côte d'Ivoire ;
- Orabank au Gabon en 2015 et au Togo depuis 2018.
- Président de l'Association des Banques et Etablissements Financiers du Togo (APBEF TOGO) ;
- Président de la Fédération des Associations des Banques et Etablissements Financiers (FAPBEF) ;
- Administrateur de plusieurs sociétés dans le secteur financier, de la technologie et de l'éducation.

Monsieur Guy-Martial AWONA est par ailleurs :

M. Koffi MBOUMBA

Secrétaire Permanent du Fonds de Garantie des Dépôts en Afrique Centrale (FOGADAC)



De nationalité congolaise, M. Koffi MBOUMBA est le Secrétaire Permanent du Fonds de Garantie des Dépôts en Afrique Centrale (FOGADAC) depuis 2019.

Ce dernier est cadre supérieur à la

Banque Centrale des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC). Il a été détaché auprès du Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) en 2015 où il a occupé le poste de chef de service des agréments, autorisations et informations préalables. Ce service a compétence pour traiter entre autres, les dossiers d'agrément des directeurs généraux, des commissaires aux comptes, des administrateurs de banques ; à autoriser les opérations de fusion absorption entre banques, à traiter les dossiers des banques en création, etc.

A partir de 2020, il a été nommé chef de service de la surveillance permanente des établissements de crédit de l'Europe et de l'Amérique du Nord, installés dans la CEMAC.

Ce service a en charge le contrôle sur pièces des filiales des banques européennes et nord-américaines présentes en CEMAC.

Depuis 2024, il exerce en qualité d'Adjoint au Directeur en charge des établissements de crédit en difficulté.

M. Bouri MAZEN

Lead Financial Sector Specialist - Banque Mondiale

Mazen Bouri est le spécialiste en chef du secteur financier basé pour la Banque Mondiale, à Dakar au Sénégal, avec la responsabilité globale des engagements de la Banque mondiale en matière de développement du secteur financier avec les institutions régionales de l'Union Monétaire de l'Afrique de l'Ouest, y compris avec la BCEAO, l'AMF-UEMOA, La BOAD ainsi que pour les pays de la région de l'Afrique de l'Ouest. Auparavant, M. Bouri était le chef de programme de la Banque mondiale basé à Yaoundé, au Cameroun, de 2017 à 2020, couvrant la région de l'Afrique centrale ainsi que l'Angola et Sao Tomé, et de 2011 à 2014, il était le coordinateur sectoriel national de la Banque mondiale basé à Maputo, au Mozambique.

Dans ces fonctions, il a soutenu un programme grandissant de prêts à l'investissement, d'appui budgétaire, d'assistance technique et de travaux analytiques couvrant un éventail de sujets, notamment l'inclusion financière, la stabilité financière, le financement des PME, le financement du logement, le financement à long terme, le développement des marchés de capitaux et les



réformes du climat d'investissement.

Avant de rejoindre la Banque mondiale en 2005, M. Bouri a travaillé pendant 10 ans sur des projets de développement de petites et moyennes entreprises financés par l'Agence canadienne de développement international, dans la région du Moyen-Orient, et a été basé en Égypte pendant la majeure partie de cette période.

Il est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université McGill et est certifié en comptabilité de gestion de l'Ontario (Canada).

M. Souleymane SARR,

Représentant de la Fédération des Associations Professionnelles des Systèmes Financiers Décentralisés (FAPSFD), Directeur Général – ACEP Sénégal



M. Souleymane SARR est le Directeur Général de ACEP Sénégal. Il a occupé successivement les postes de Directeur de la stratégie et du Développement, Directeur marketing et Directeur Général Adjoint de cette Institution de microfinance créée il y a 30 ans.

Titulaire d'une maîtrise en sciences économiques et gestion des entreprises et d'un master en marketing et

stratégie commerciale, il totalise plusieurs certifications comme formateur en microfinance sur les cours du CGAP portant sur les normes et meilleures pratiques dans le domaine.

M. SARR totalise plus de 25 ans d'expérience dans la finance inclusive. Il a commencé sa carrière à la Direction Générale du Crédit Mutuel du Sénégal comme analyste financier avant de rejoindre le cabinet Remix, l'un des plus grands cabinets de conseil en microfinance de l'époque partenaire du CGAP,

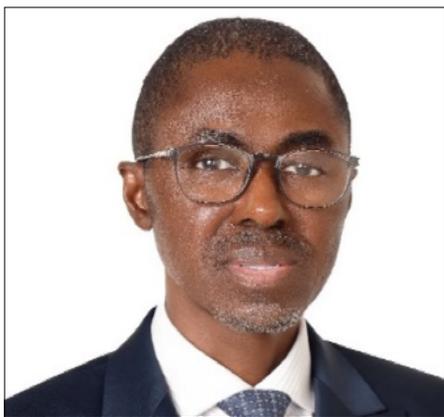
avec un portefeuille clients dans toute la sous-région Afrique de l'Ouest.

M. SARR est actuellement Directeur Général de ACEP Sénégal, institution financière qui couvre l'ensemble du territoire national et compte 89 agences, pour 350 000 membres.

La structure a accordé 50 000 prêts actifs aux micro petites et moyennes entreprises pour un volume de crédits de 120 milliards en 2024. Le montant de ses fonds propres s'élève à 50 milliards.

M. Bello HASSAN

Directeur Général - Nigeria Deposit Insurance Corporation (NDIC)



M. Bello Hassan est le Directeur Général de la Nigeria Deposit Insurance Corporation (NDIC). Il est actuellement membre du Conseil Exécutif (EXCO) de l'Association internationale des assureurs-dépôts (IADI), Vice-Président du Comité régional africain (ARC) de l'IADI et membre des comités du Conseil de l'IADI (Comité du Conseil d'analyse, Comité du Conseil de mise en œuvre, Comité du Conseil des politiques).

M. Bello a également siégé à l'examen

des principes fondamentaux ainsi qu'au groupe de travail sur la gouvernance.

Avant de rejoindre la NDIC, M. HASSAN a exercé pendant 32 ans à la Banque centrale du Nigéria (CBN), où il a été à l'avant-garde de la supervision sur place et hors site des banques et d'autres institutions financières, ainsi que de la résolution des problèmes de stabilité financière. En 2019, M. Hassan a été nommé Directeur du département de supervision des autres institutions financières de la CBN.

Il a excellé dans ce rôle Avant d'être nommé Directeur du département de la supervision bancaire de Apex Bank en février 2020.

En tant que Directeur du Département de la supervision bancaire, il a représenté la CBN aux conseils d'administration de la NDIC, de l'Asset Management Corporation of Nigeria (AMCON), du Financial Institutions Training Center (FITC), de la FMDQ Clear Ltd. et du conseil d'administration du Chartered Institute of Bankers of Nigeria (CIBN).

Il a été nommé Directeur Général de la NDIC en 2021.

M. Bello HASSAN est titulaire d'une B.Sc. (Hons) en comptabilité et d'un MBA de l'Université Ahmadu Bello, à Zaria.

Il est également titulaire d'un diplôme en gestion de la continuité des acti-

vités de l'Université de Coventry, au Royaume-Uni.

M. Hassan est membre de l'Institut des comptables agréés du Nigeria (ICAN) et membre de l'Institut agréé des banquiers du Nigeria (CIBN). Il est également récipiendaire du Prix National Hounors de l'OON (Ordre du Niger).

M. Mohamed MAHRAOUI

Responsable du pôle Intervention, Etudes et Résolution - SGFG Maroc



M. Mohamed Mahraoui possède une vaste et riche expérience dans les domaines de l'assurance des dépôts (conventionnelle et islamique), de la supervision et la résolution bancaire.

Il a passé plus de 23 ans à Bank Al-Maghrib, la Banque centrale du Maroc, en tant que superviseur bancaire où il a occupé plusieurs responsabilités dans la réglementation prudentielle, le contrôle sur documents et sur place, l'évaluation des risques systémiques et la stabilité financière, la finance islamique, l'assurance des dépôts, la résolution bancaire, la surveillance macro-prudentielle et la conduite des stress testing ainsi que des exercices de simulation de crises bancaires.

Actuellement, il est responsable des études, des interventions et de la ré-

solution bancaire au sein de la Société Marocaine de Gestion des Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires, entité créée en 2015 par Bank Al-Maghrib et la profession bancaire pour gérer deux Fonds de garantie des dépôts (conventionnel et islamique).

M. Mohamed Mahraoui assure la présidence du Comité technique sur l'assurance des dépôts islamiques relevant de

l'IADI (International Association of Deposit Insurers) et il est en même temps membre du Comité technique sur l'indemnisation des déposants, du Comité technique sur le renforcement des capacités et de formation de l'IADI. Il assure également la présidence du Comité régional MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord) relevant de l'IADI et du comité formation et assistance technique et du groupe de travail sur la recherche au sein du Comité régional Afrique.

M. Mohamed Mahraoui a pris l'initiative pour créer le Forum Francophone des assureurs des dépôts, composé des assureurs des dépôts, membres et non membres de l'IADI utilisant la langue française.

M. Mahraoui a été membre du groupe de travail de l'IFSB (Islamic Financial Services Board) chargé de la révision de la norme de l'IFSB sur les éléments

fondamentaux du processus de révision prudentielle des institutions financières islamiques. Il a également participé aux travaux du groupe de travail conjoint IFSB et IADI, chargé d'élaborer des principes fondamentaux pour des systèmes d'assurance des dépôts islamiques efficaces, publiés conjointement par l'IFSB et l'IADI en juin 2021.

M. Mahraoui a travaillé en tant qu'expert et consultant externe avec le FMI, la Banque Mondiale, la KfW (Banque de développement allemande) via deux cabinets allemands et l'IADI dans le cadre des missions d'assistance technique au

profit de plusieurs juridictions arabophones et francophones en matière de supervision et résolution bancaire, d'assurance des dépôts, de stress testing et de la finance islamique.

M. Mahraoui est titulaire de diplômes en finance et en économie de l'Université Hassan II de Casablanca, de l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises (ISCAE), de l'Université de Cardiff (Royaume-Uni, hors campus) et du General Counsel of Islamic Banks and Financial Institutions à Manama, Bahreïn.



FGDR-UMOA

FONDS DE GARANTIE DES DEPOTS ET DE RESOLUTION DANS L'UMOA